



## SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS DE L'EQUIPEMENT

263, rue de Paris  
Case 543  
93515 – MONTREUIL CEDEX  
Tél. 01.55.82.88.77  
@mail : [snopa@cgt.fr](mailto:snopa@cgt.fr)  
Internet : [www.snopacgt.com](http://www.snopacgt.com)

Montreuil, le 10 janvier 2018

**Madame Régine ENGSTRÖM,**  
Secrétaire Générale du Ministère de la Transition écologique et  
solidaire,

**Objet : revalorisation de la prime d'expérience des Ouvriers des Parcs et Ateliers**

**Madame la Secrétaire Générale**

La prime d'expérience allouée aux ouvriers permanents des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes a été mise en application par le décret n°2003-936 du 30 septembre 2003 et par un arrêté interministériel du 30 septembre 2003.

La prime d'expérience prévue à l'article 1er du décret du 30 septembre 2003 est versée mensuellement aux ouvriers permanents des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes, dès lors qu'ils ont accompli trente années de service public (article 1 de l'arrêté du 30 septembre 2003).

La prime d'expérience est versée mensuellement (Article 4 du décret du 30 septembre 2003).

**Les montants de la prime d'expérience évoluent par référence à l'augmentation du taux du salaire horaire de base** (Article 5 du décret du 30 septembre 2003).

La dernière revalorisation de la prime d'expérience remonte au 1<sup>er</sup> juillet 2010, elle n'a pas été revalorisée depuis et notamment à l'occasion des dernières revalorisations de la grille salariale en juillet 2016 et février 2017.

Madame la Secrétaire Générale, par la présente, **le SNOPA CGT vous demande de procéder à la revalorisation de la prime d'expérience conformément au décret du 30 septembre 2003.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, soyez assurée, Madame la Secrétaire Générale, de notre haute considération.

Le secrétaire général du SNOPA CGT

Charles BREUIL

Copie à :

- **Monsieur Jacques CLEMENT**, Directeur des Ressources Humaines
- **Stéphane SCHTAHAUPS**, chef du service Gestion
- **Agnès BOISSONNET**, Sous-directrice de la modernisation et de la gestion statutaires
- **Véronique TEBOUL**, Cheffe du Département Relations Sociales